



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DATE : 25 MAI 2022

HEURE DE DEBUT : 14H05

Présent.e.s

Membres Désignés

Mme DRUCKER-GODARD (rectrice de l'Académie de limoges) *Visio*

Mme KHERRADJI (DAVLC)

M. BARTOLI (IA-IPR EVS) *Visio*

Mme AURIAT (Conseillère Technique De Service Social)

Mme SOULIE (cheffe du C.S.A.I.I.O) *Visio*

Mme SARI (Aroéven)

M. COIRAUD (Aroéven)

Invité.e.s

M. MATHELIN (DAREIC)

M. BERNARD (Chargé de mission)

Mme DELAUNAY (Service Région)

Mme BOTTON (Lycée B. Palissy, Saint-Léonard de Noblat)

Mme CHARRET (Idem)

Mme POLMAN (Idem)

Mme PLAZANET (Idem)

M. CHEZE (Idem)

Elus CAVL

Léa ADAM : Lycée Perrier, Tulle (19)

Kylian ALIS : Lycée d'Arsonval, Brive (19)

Roman Belin : Lycée Perrier, Tulle (19)

Clothilde Boisserie : Lycée d'Arsonval, Brive (19)

Eva BOUTEAU : Lycée Gay, Bourgneuf (23)

Emile CAPY : Lycée Perrier, Tulle (19)

Valentin Cartegnie : Lycée Artense, Bort-Les-Orgues (19)

Antoine Gaben : Lycée Gay-Lussac, Limoges (87)

Gaëlle Laloi : Lycée Eluard, Saint-Junien (87)

Lukas MARTINS : Lycée Roussillat, Saint-Vaury (23)

Emelly Melyon : Lycée Artense, Bort-Les-Orgues (19)

Lucie PLISSON : Lycée Eluard, Saint-Junien (87)

Nino PREMAUD : Lycée Eluard, Saint-Junien (87)

Nina ROHLION : Lycée Palissy, Saint-Léonard (87)

Excusé.e.s

Mme FANTHOU (IA-IPR EVS)

M. AUBAILLY (IA-IPR EVS)

M. ARZOUMANIAN (Doyen des IA-IPR)

M. LEOPOLDIE-USCAIN (Doyen des IEN-IO)

Mme BALUSSOU (Préfète de la Haute-Vienne)

Invité.e.s

Mme LAFON (Chargée de mission)

Elus CAVL

Aimie AZZOUG : Lycée Palissy, Saint-Léonard (87)

Yanis CHINCHILLA : Lycée Palissy, Saint-Léonard (87)

Simon DEXET : Lycée Loewy, La Souterraine (23)

Amélie FOUR : Lycée Loewy, La Souterraine (23)

Mathieu MAURO : Lycée Vaillant, Saint-Junien (87)

Capucine ROULY : Lycée Gay-Lussac, Limoges (87)

Mélanie SARDIN : Lycée Vaillant, Saint-Junien (87)

Ouverture de séance par madame la rectrice (14h05)

Madame la rectrice, Carole Drucker-Godard, ouvre cette sixième session du CAVL. Elle s'excuse auprès de l'assemblée de n'être présente qu'en distanciel. Elle ressent l'ambiance qui règne en salle Camio et imagine nettement le séminaire vécu par les élus. Elle a eu notamment connaissance de leur temps de travail ce matin au Lab 110 bis. Madame la rectrice est ravie à l'idée d'écouter les élus. Ils ont travaillé ardemment durant ces deux jours de séminaire, elle a pu suivre leur travail et les thématiques abordées. Elle se réjouit de voir les élus sans masque.

Madame la rectrice remercie madame Kherradji pour son investissement. Elle sait que la DAVL met beaucoup de cœur à travailler avec les élèves et que ces derniers le lui rendent bien.

Madame Kherradji annonce à l'assemblée l'ordre du jour. Les élus lycéens vont présenter à tour de rôle les éléments sur lesquels ils ont travaillé. Elle précise que le séminaire a débuté, pour certains dès lundi soir sur le site de CHEOPS, rejoint le mardi par leurs camarades pour se terminer ce mercredi matin.

Présentation des bilans – travaux du CAVL/ Projets

Atelier Communication :

Clothilde Boisserie, Antoine Gaben et Lucas Martins constituent le groupe d'élus lycéens travaillant sur cette thématique.

Pour rappel, le CAVL possède plusieurs comptes sur les réseaux sociaux :

- Instagram
- Twitter
- Discord

Ainsi qu'une boîte mail académique : cavl@ac-limoges.fr

Tous les identifiants et mots de passe ont été recréés et les anciens gestionnaires supprimés.

L'objectif pour les élus est de permettre à la mandature suivante d'utiliser les moyens existants. Pour faciliter leurs accès, ils ont réalisé des fiches techniques (notices) détaillant les différentes procédures (modification des mots de passe, vérification des appareils connectés, prise en main). D'autres plateformes/réseaux sont conseillés aux futurs élus comme Tik-Tok.

Madame Kherradji précise la tenue des futures élections au CAVL courant novembre. La passation et donc la prise en main des outils de communication se veulent rapides et dynamiques. La DAVL ajoute que les élus, à ce jour, sont les seuls gestionnaires de ces comptes. Ces derniers souhaitent les transmettre en toute transparence.

Madame la rectrice souligne l'importance de ce travail afin de ne pas perdre de temps, notamment dans la recherche des mots de passe. Elle incite également les futurs élus à être d'avantage actifs sur Twitter.

Présentation des élus, des membres désignés et des invités

Un tour de table est effectué par madame Kherradji. Elle décline l'identité des élus lycéens, leur établissement puis présente les membres désignés et invités présents.

Atelier Education au développement durable :

Lucie Plisson, Gaelle Laloï, Roman Belin et Emile Capy constituent le groupe d'élus lycéens travaillant sur cette thématique.

Lors du dernier séminaire, les élus lycéens avaient envisagé des actions réalisables en fonction de la diversité des établissements. Afin d'aider les lycéens à les mener, ils ont travaillé, durant ces deux jours, à l'élaboration de fiches descriptives. Quatre fiches ont été réalisées pour l'instant (voir en annexes). Cependant, dix seront prêtes avant la fin de la mandature. Les documents créés portent sur les projets suivants :

- L'installation de détecteurs de mouvement dans les établissements afin d'automatiser l'éclairage pour réaliser des économies.
- L'installation de bacs de tri
- L'installation de récupérateurs d'eau de pluie
- La mise en place de potagers collaboratifs

Monsieur Bartoli questionne les élus sur les moyens de diffusion de ces fiches techniques. A cela, Madame Kherradji met en avant la plateforme Discord, créée par les élus (cf compte-rendu CAVL de décembre 2021). Elle sera un outil précieux et à privilégier pour favoriser la diffusion de documents. La DAVL ajoute qu'il sera également important de s'entourer des chefs d'établissement pour faciliter ce travail de diffusion.

Les fiches techniques seront achevées en intégralité à la fin du mois de juin, notamment lors du prochain séminaire du CAVL prévu à Bordeaux. Celui-ci devait se tenir, initialement, en Espagne. Cependant, pour des raisons logistiques, la destination de Bordeaux fut privilégiée. Ce séminaire sera l'occasion, pour les élus lycéens, de finaliser leurs travaux et les modalités de transmission des informations à destination des futurs élus.

Madame la rectrice souligne la qualité du travail réalisé par les élus. Ces fiches techniques méritent d'être diffusées.

Campagne élections CVL/CAVL

Durant ces deux jours de séminaire, Lucie Plisson, Gaëlle Laloi, Léa Adam, Valentin Cartégnie, Kylian Alis, Roman Belin et Emile Capy ont également travaillé à la préparation des élections CAVL mandature 2022-2024.

Madame Kherradji précise que l'élection permettant le renouvellement complet du CAVL se tiendra, à priori, le 7 novembre 2022.

Les instances lycéennes ont besoin d'être valorisées. Les supports de promotion de la vie lycéenne et des élections ne mobilisent pas suffisamment les élèves. Les élus souhaitent ainsi sensibiliser les lycéens à l'engagement, dans le cadre de la démocratie scolaire, et favoriser leur participation en partant de leurs expériences et par l'intermédiaire de nouveaux supports.

Groupe 1 : Réalisation d'une affiche : Kylian Alis et Léa Adam



Cette affiche a pour objectif d'inciter les futurs candidats à s'engager et à participer à cette élection.

Le CAVL est encore méconnu pour beaucoup d'élèves, pour d'autres, ses missions sont floues. Cette instance serait perçue comme très institutionnalisée.

La volonté des élus lycéens est de créer une affiche dite « tape à l'œil », dont le visuel serait très attractif.

Le choix des élèves s'est porté sur l'affiche du célèbre film E.T qu'ils ont détourné.

Ce support est symbolique. Pour les élus, la main humaine, représentant la mandature actuelle, fait lien avec la main extraterrestre, qui elle, représente la mandature prochaine. Celle d'un monde inconnu.

Selon madame Kherradji, l'inconnu fait peur aux lycéens, il suffit peut-être d'un premier contact pour créer du lien et se rassurer.

Madame la rectrice confirme l'attractivité de cette affiche, car elle accroche le regard, elle interpelle et c'est essentiel. Madame la rectrice souligne la pertinence de la symbolique expliquée par les élus.

Groupe 2 : une vidéo « kombibi » : Valentin Cartégnie et kylian Alis

Les élus ont fait le choix de réaliser une vidéo reprenant les codes des interviews « Fast & Curious » du média en ligne Konbini. Ce format de vidéo a pour principe de poser des questions binaires, sous forme de dilemme dans un temps très court et rythmé.

Ce support permet aux élus, non pas de présenter le CAVL mais de montrer et partager aux lycéens le côté ludique et convivial de cette expérience.

Pour réaliser cette vidéo, les élus ont, dans un premier temps, réfléchi aux questions qu'ils pouvaient se poser mutuellement et qui pourraient intéresser les élèves « spectateurs ». Ils ont, dans un second temps, débuté le tournage des vidéos avec la participation de plusieurs élus. Un extrait de leur première vidéo est diffusé à l'assemblée.

Madame la rectrice apprécie le côté décalé de ce support de communication.

Monsieur Bartoli trouve l'idée des élus très intéressante. Il y a une tendance à assimiler l'élève lycéen comme exemplaire. Le sérieux n'empêche pas la joie de vivre.

Kylian Alis ajoute que ce format de vidéo permet de casser les préjugés autour du CAVL. L'aspect collectif de cette instance n'est pas suffisamment mis en avant.

Madame Kherradji précise à l'assemblée que les élus prévoient de poursuivre le tournage puis le montage de leurs vidéos lors du prochain séminaire. La réalisation de ce type de support prend du temps, les élus n'avaient pas le matériel adéquate durant ces deux jours.

Groupe 3 : une vidéo explicative : Roman Belin et Emile Capy

En complément des « vidéos interviews » décalées et partagées précédemment, les élus lycéens ont souhaité apporter aux élèves de l'académie des connaissances plus concrètes sur le CAVL.

Ils ont pour cela, réalisé une vidéo décrivant, notamment, ce qu'est l'instance du CAVL et la mise en place d'une démarche de projet.

Plutôt qu'une communication descendante, les élus ont choisi, dans cette vidéo, de se mettre en scène permettant de dynamiser le contenu de ce support. Il s'agissait, encore une fois, de briser le mythe du délégué trop sérieux pour mettre en avant les moments de partage et d'échange que permettent ces séminaires.

Un extrait de cette vidéo est diffusé à l'assemblée.

Sa réalisation reste à finaliser, tout comme le power-point qui y est associé.

Madame Kherradji précise que ces supports viendront enrichir les documents donnés aux référents vie lycéenne à la rentrée scolaire au vu des élections CAVL de novembre.

Groupe 4 : Réalisation de flyers : Lucie Plisson, Gaelle Laloi

Dans la continuité des supports partagés précédemment, les élus lycéens souhaitent mettre à disposition des lycéens et des lycées en général un système de flyer. Le message de cet outil de communication se veut fort afin de solliciter l'engagement des élèves.



Dans



une

volonté de vulgariser le rôle de l' élu au CAVL, les jeunes n'ont pris que les éléments essentiels afin de favoriser une vraie information. Ils envisagent d'ajouter sur les flyers le compte Instagram du CAVL si les lycéens souhaitent poser des questions. Ces supports seraient à disposition des élèves dans les vies scolaires, les foyers, les couloirs des établissements.

Madame Kherradji précise que ces flyers permettent d'avoir une idée très rapide sur ce qu'est le CAVL.

Madame la rectrice souhaite commenter la réalisation des élus : elle leur suggère :

- D'inverser les titres « Rôles et objectifs » en fonction des tirets et/ou étoiles,
- Réfléchir à l'idée de « réel pouvoir décisionnel » qui pourrait faire peur,
- Mettre à part les notions d'engagement et parcours Sup, ce ne sont pas des rôles,
- Mettre en avant le rôle principal de l' élu au CAVL, soit l'engagement (en gras ou en majuscule),
- Rajouter l'idée de « rencontre » à celle des « échanges »,
- Conserver la couleur bleue, très lisible.

Madame Delaunay félicite les élus pour le travail effectué. Elle suggère d'ajouter un QR code sur les supports afin de les lier.

Kylian Alis précise que les élus y avaient pensé en amont, d'ailleurs, un QR code est déjà représenté sur l'affiche.

Madame Kherradji souligne la volonté des élus de projeter leurs actions au-delà de leur mandature : comment convaincre les autres élèves de prendre la suite ? Il ne faut pas que cela s'arrête, les élus actuels ont souffert de ne pas avoir de relais avec la mandature précédente.

Madame la rectrice insiste sur la nécessité de valoriser l'engagement des élèves, de le pérenniser et sur la volonté de prévoir l'avenir. Elle remercie les élus pour le travail effectué.

Intervention des délégué.e.s Egalité du lycée Bernard Palissy, Saint-Léonard de Noblat

Un projet sur l'orientation et l'égalité filles/garçons avait été initié lors du dernier séminaire. Les élus lycéens avaient émis le souhait de réaliser des clips vidéos décalés, leur permettant de mettre en avant les préjugés et stéréotypes dans la construction des parcours d'orientation. Les contraintes sanitaires, jusqu'au mois de mars, n'ont pas permis l'aboutissement de ce projet. Madame Kherradji ajoute que les élus ont eu la chance de rencontrer les « délégué.e.s Egalité » du lycée de Saint Léonard de Noblat. Il a été convenu que ces élèves prendraient la suite pour mettre en œuvre ce projet.

Présentation du dispositif « les délégué.e.s Egalité » : Lucine Polman, Margot Plazanet, Tristan Chèze et Nina Rolhion

Les élèves de Saint Léonard présentent leur organisation à l'aide d'un power-point.

- Des « délégué.e.s Egalité » sont élus dans chaque classe par le biais d'élection.
- Deux enseignantes ont construit ce projet, accompagnées par les Conseillers Principaux d'Education de l'établissement.
- Plusieurs réunions se sont tenues au cours de l'année pour évoquer les différents projets.
- Ils communiquent par l'intermédiaire de la plateforme Discord.

Ce dispositif a pour objectifs d'inciter à changer les comportements, vers plus de respect, ainsi que de changer, à l'échelle d'un établissement, la société patriarcale actuelle.

Les « délégué.e.s Egalité » se veulent éclectiques. Ils utilisent des supports variés et proposent divers projets. Ils portent leurs idées de A à Z en toute autonomie. Enfin ils partagent et communiquent sur ce dispositif avec leurs camarades dans l'objectif de le pérenniser.

Les « délégué.e.s Egalité » sont à l'initiative de plusieurs projets qu'ils ont pu réaliser cette année :

- « **Grande Lessive** », devenue « lessivette » dont l'objectif était de déconstruire les stéréotypes sexistes.



- **La journée de la jupe**, dans le but de dégenrer les vêtements, échanger sur les libertés, le respect...
- **Des débats à thème** (cours à thème également)

Les « délégué.e.s Egalité » projettent d'autres actions dans les semaines et mois à venir :

- Un tournoi de pétanque en doublette mixte au mois de juin. L'objectif est de promouvoir l'accessibilité à toute personne à n'importe quelle pratique.
- Une course solidaire (octobre 2022) dont les profits seraient reversés à une association.

Par ailleurs, les élèves mentionnent des idées qu'ils envisagent d'organiser l'an prochain :

- Parler des discriminations dans le sport = invitation de sportives et/ou de sportifs/ves en situation de handicap
- Evènements multisports pour les élèves sur un principe paritaire
- Expositions à thème au sein de l'établissement

D'autres perspectives sont évoquées comme :

- Les projets « clips » du CAVL,
- Un projet « Autrices » avec la librairie « Rêv'en pages »,
- Travailler avec une association
- Faire venir une réalisatrice
- Renouveler les « délégué.e.s » de l'égalité
- Garder cette gestion des projets en autonomie
- Maintenir et compléter leur communication

Les « délégué.e.s Egalité » proposent d'importer ce dispositif à d'autres établissements.

Madame la rectrice complimente les élèves de Saint-Léonard sur les projets engagés et ceux à venir. Elle évoque le sujet de la précarité menstruelle, évidemment actuel, de par son évocation particulièrement mature par les élus l'année précédente.

Madame la rectrice souligne que ces élèves sont une génération sensibilisée à la cause homme/femme. Cet engagement est très important pour les prochains élus et pour les jeunes générations à venir. Madame la rectrice se questionne sur la possibilité d'intervention des élus au CAVL dans les écoles. Tout comme la possible venue, dans le cadre de l'orientation, de femmes ingénieures, par exemple, au sein des collèges.

Madame la rectrice soutient l'égalité homme/femme et souhaite que les lycéens se battent contre la discrimination positive. Elle témoigne d'un évènement personnel survenu lorsqu'elle était vice-présidente d'Université : « si tu as été choisi, c'est parce que tu es une femme ». Madame la rectrice est contre ces propos, une femme n'est pas choisie pour son genre mais pour ses compétences.

Clotilde Boisserie questionne les « délégué.e.s Egalité » sur l'existence de traces écrites concernant la manière dont ils ont mis en place ce dispositif.

Ces derniers proposent de mettre à disposition les comptes-rendus de réunion mais aussi la réalisation de fiches similaires à celle évoquées et partagées par le groupe EDD.

Clotilde Boisserie souhaite aborder avec les « délégué.e.s » leurs retours d'expérience sur les projets menés et quelles méthodes d'évaluation sont utilisées (type sondage).

Tristan Chêze évoque la journée de la jupe. Les retours étaient, pour certains élèves, négatifs car ne comprenaient pas le principe de ce projet. Ils agissaient par effet de groupe.

Margot Plazanet ajoute qu'ils n'ont pas d'outils d'évaluation précis. Les retours s'effectuent à l'oral, sur des temps informels par les amis. Saint-Léonard est un petit lycée. Il y a au moins un délégué par classe. Il est donc plus facile d'avoir des retours sur chacune d'entre-elles. Margot trouve l'idée du sondage intéressante. C'est un point sur lequel ils peuvent s'améliorer.

Monsieur Bartoli questionne à son tour les délégués sur les problèmes évoqués précédemment dans leur établissement : s'agit-il de soucis de communication ou de préoccupation (ou non) des élèves ? Selon Nina Rolhion, ils ne peuvent toucher tous les lycéens, certains ne se sentent pas concernés.

Antoine Gaben félicite les élèves de Saint-Léonard sur la mise en place de ce dispositif et les projets qui en découle. Néanmoins, il apporte une inquiétude quant à l'idée de l'étendre à d'autres

établissements. Il argumente en précisant que ce dispositif est à l'initiative des élèves de ce lycée, il ne faut pas que cela devienne un titre, une élection en plus.

A cela, Tristan Chèze avance la question de l'investissement : c'est au bon vouloir de chacun. Rendre obligatoire ce dispositif peut donner des « vocations ».

Madame Kherradji ajoute que ce dispositif des « délégué.e.s de l'égalité » a le mérite d'exister et de se faire connaître. Chaque établissement peut ensuite s'investir sur cette thématique selon sa volonté.

Pour clôturer les échanges autour du dispositif mis en place au lycée de Saint-Léonard, Clotilde Boisserie propose de relayer les affiches de communication du tournoi de pétanque à venir sur les réseaux du CAVL. Cela permettrait aux autres établissements de prendre connaissance de ce qu'il se fait.

Information attribution des Fonds de Vie Lycéenne : Emely Melyon, Eva Bouteau, Aouali Kherradji

La dotation pour l'académie s'élevait à 18 500 euros.

Une campagne d'appel à projet proposée aux lycées et EREA de l'académie fut ouverte au mois d'avril jusqu'au 6 mai. Neuf établissements ont répondu, onze projets ont été déposés.

Comme prévu par le règlement intérieur, les élus au CAVL ont attribué les Fonds de Vie Lycéenne. Ils ont pris en compte chaque projet de chaque lycée.

Décision du CAVL :

Lycées	Titre de projet	Montant total du budget	Montant FVL demandé	Décision	Reliquats constatés
Lycée des métiers Le Mas Jambost 5	Développer la culture de l'engagement en faveur de la cause animale	1 000,00 €	800,00 €	800,00 €	0,00 €
Lycée des métiers Le Mas Jambost 9	Apprentissage de la citoyenneté	3 200,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	
Lycée Hôtelier Jean Monnet 7	Visite à Bordeaux	1 700,00 €	500,00 €	500,00 €	71,40 €
Lycée Hôtelier Jean Monnet 8	Embellissement des espaces extérieurs de vie des élèves	1 000,00 €	600,00 €	600,00 €	
Lycée Auguste Renoir 6	Lutte contre les discriminations	1 700,00 €	400,00 €	400,00 €	1 615,85 €
Lycée Pierre Bourdan 2	Lutte contre les discriminations	2 500,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	1 305,00 €
Lycée des métiers Felletin 4	Régulation de l'usage des téléphones portables	3 000,00 €	2 500,00 €	500,00 €	4022,80€
Lycée Arsène d'Arsonval 10	Opération kits de précarité menstruelle	11 700,00 €	8 700,00 €	2 500,00 €	1 498,13 €
Lycée Bernard de Ventadour 3	Lutte contre la précarité menstruelle	600,00 €	600,00 €	600,00 €	360,00 €
Lycée Lavoisier 11	Pas de végét, je végétalise !	950,00 €	450,00 €	450,00 €	1 136,14 €
Lycée Léonard Limosin 12	Agrandissement du foyer côté Lycée	400,00 €	200,00 €	200,00 €	660,00 €
		27 750,00 €	17 750,00 €	8 550,00 €	

L'écart important entre le montant demandé par le lycée Felletin et la décision prise par le CAVL s'explique par le montant élevé des reliquats constatés dans cet établissement. Ces derniers permettent la mise en place de leur projet.

Pour le lycée D'Arsonval, l'écart s'explique par l'accompagnement de la Région sur leur projet.

Utilisation des fonds de vie lycéenne :

- 8 550,00 € distribués pour financer les projets déposés
- 3 500,00 € pour les frais de fonctionnement des instances
- 6 450,00 € réservés à la 2^{ème} campagne d'appel à projet (en octobre)

Madame Delaunay, représentante de la Région Nouvelle Aquitaine, précise aux élus la possibilité d'obtenir des aides financières pour les accompagner dans l'élaboration de leurs projets.

Retour consultation « Avenir de l'Europe » :

Lors du séminaire précédent, les élus avaient rencontré monsieur Mathelin, DAREIC, concernant la consultation citoyenne dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Divers thèmes étaient ouverts au débat :

- Changement climatique et environnement
- Santé
- Economie, justice sociale et emploi
- UE dans le monde
- Valeurs et droits, état de droit, sécurité
- Transformation numérique
- Démocratie européenne
- Migrations
- Education, culture, jeunesse et sports

Cette consultation s'est clôturée en mai.

Monsieur Mathelin remercie les élèves, de façon générale, pour leur implication ainsi que certains élus dans leur établissement, notamment le lycée d'Arsonval.

Cérémonie de remise des attestations d'engagement dans la vie lycéenne

Madame Kherradji, accompagnée de monsieur Mathelin, remettent aux élus les certificats attestant de leur engagement dans la vie lycéenne.

Madame Kherradji remercie madame la rectrice pour ces documents et pour leur avoir accordé ce temps et ce regard sur leur travail tout au long de cette année. Elle la remercie d'avoir apposé sa signature.

Madame la rectrice exprime son plaisir d'avoir signé avec soin ces attestations. Cela lui tenait à cœur. Pour elle, il est important que les élus valorisent cet engagement en l'inscrivant sur leur CV. L'attestation est un symbole, une marque de reconnaissance de tout le rectorat pour le travail important mené avec cœur et engagement. Madame la rectrice remercie les élus.

Ces derniers prennent la parole pour remercier madame Kherradji, sans qui ce travail n'aurait pas été réalisable. Ils remercient également madame la rectrice, les membres désignés du CAVL, les proviseurs, les CPE des établissements. Ils remercient madame Lafon, madame Sari et monsieur Coiraud ainsi que l'équipe du lab 110 pour les avoir accompagnés sur ce séminaire. Enfin, les élus remercient monsieur Mathelin, les « délégué.e.s Egalité » et leurs enseignantes.

Madame Kherradji précise que cette réunion en plénière était la dernière de cette mandature.

Monsieur Bartoli souhaite aux élèves de terminale le meilleur pour les semaines qui viennent et à l'avenir.

Madame la rectrice souligne la belle préparation à la vie étudiante que cette expérience a permis. Elle remercie les élus une nouvelle fois pour avoir été une très belle promotion. Elle est certaine que ces lycéens ont donné envie à madame Kherradji de continuer en tant que DAVL.

Madame Kherradji affirme qu'elle a mis du sens sur la mission confiée. Les élus ont porté et donné du sens à cela.

Clôture de la séance : 16h16